

Plan de causerie sur le métier d'agriculteur

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **86 (1957)**

Heft 13-14

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Plan de causerie sur le métier d'agriculteur

Documentation

1. *La formation professionnelle des jeunes agriculteurs*, Edition de l'Office cantonal de la formation professionnelle agricole, Grangeneuve (voir résumé page 3 de la couverture).
2. « La formation professionnelle agricole », article de *La Liberté* du 16 juin 1951.
3. « Examens professionnels paysans », article de *La Liberté* du 26 septembre 1953.

I. Informations générales

1. Importance économique de notre agriculture fribourgeoise en temps de paix comme en temps de guerre, 36 % de notre population vivant de l'agriculture.
2. Trois types d'exploitations agricoles : élevage du bétail, cultures des céréales, cultures maraîchères.
3. Industries qui en dépendent : fabriques de charcuterie (exemple Epagny), moulins agricoles (exemple Corserey), fabriques de conserves (exemple Estavayer-le-Lac).
4. Rentabilité de la profession assurée, à la condition :
 - a) d'une productivité normale par utilisation des moyens techniques et par rationalisation du travail. Ce qui implique la nécessité
 - b) d'une formation professionnelle aussi complète que possible, pratique et théorique.
5. Nécessité d'une main-d'œuvre suffisamment nombreuse et bien formée. Illusions de ceux qui abandonnent l'agriculture pour entrer en usine. Perte de notre argent versé aux ouvriers étrangers.
6. Grandeurs et beautés du métier de paysan.

II. Informations spéciales

Etapes de la formation professionnelle agricole :

- A. Apprentissage agricole de 2 ans, dont une année possible sur l'exploitation paternelle. Placement par l'Office cantonal de la formation professionnelle agricole, Grangeneuve. Conditions : nourriture, logement, gage de quelque 60 fr. par mois. Examen de fin d'apprentissage à Grangeneuve, d'une durée d'un jour. En cas de succès, obtention du « livret de travail ».
- B. Ecole d'agriculture d'hiver, Grangeneuve, 2 semestres d'hiver de 5 mois. Coût : 450 fr. par semestre. Possibilité d'obtenir une bourse de 200 fr. au maximum. Formation surtout théorique. Examen final, avec diplôme de connaissances agricoles.
(A + B peuvent être remplacés par l'Ecole annuelle d'agriculture, Grangeneuve. Deux semestres d'hiver et un semestre d'été. Enseignement théorique et pratique. Admission dès 16 ans. Examen final, avec diplôme de fin d'études.)
- C. Examen professionnel paysan, dès 22 ans, après 4 ans de compagnonnage pratique. Cours préparatoire de 10 jours à Grangeneuve. Durée de l'examen : 2 jours. Diplôme professionnel paysan.

D. Maîtrise agricole, dès 28 ans. Cours préparatoire de 5-10 jours. Durée de l'examen : 4 jours, sur exploitation de Suisse romande. Organisation par la Fédération des sociétés d'agriculture de la Suisse romande. Diplôme de maîtrise.

III. Aptitudes

1. Bonne santé, force physique normale.
2. Intelligence normale, pour assimiler les nombreuses connaissances nécessaires.
3. Goût du travail de la terre et de l'élevage du bétail.
4. Confiance dans l'adversité, persévérance dans l'effort.

IV. Avenir

1. Reprise de l'exploitation paternelle.
2. Fermier.
3. Gérant de cultures.
4. Enseignement agricole.
5. Visiteur de vergers, maître-vacher, etc.

Conclusion

Ne doit quitter la terre que celui qui est assuré par avance qu'il devra un jour, pour une raison ou pour une autre, l'abandonner. Que celui-là n'attende pas pour apprendre un autre métier.

Office cantonal d'Orientation professionnelle.
Pérolles, Fribourg (tél. 2.33.96).

Caleb Gattegno

1. Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 10.
 2. Arithmétique qualitative. Les nombres de 1 à 100.
- Delachaux et Niestlé S. A., Neuchâtel, Paris.

Ces deux petits manuels sont les premiers d'une série de 9 intitulés : *L'arithmétique avec les nombres en couleurs*.

La nouvelle méthode d'enseignement de l'arithmétique que présentent ces deux livres ne saurait laisser indifférentes les personnes qui ont la responsabilité de l'Ecole à tous ses degrés. C'est pourquoi notre *Bulletin pédagogique* a publié, l'an dernier, un important article sur l'enseignement des mathématiques à l'aide des réglettes Cuisenaire.

Les deux livrets que nous avons l'avantage de présenter sont à la fois des livres d'exercices et des guides pour une manipulation correcte des réglettes et une prise de conscience nette des opérations concrètes et de ce qu'elles évoquent.

Cette pédagogie vise à faciliter l'acquisition, les éléments du calcul, tout en la rendant plus attrayante, concrète et plus rapide.